

Pistes cyclables - Question orale de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. NACHIN : Ma question concerne les rapports entre la Municipalité et l'Association des Usagers de la Bicyclette. On a rappelé tout à l'heure qu'en 1992-1993, quatre réunions entre l'Association et les services techniques de la Mairie avaient permis la mise au point d'itinéraires cyclables et la liaison Planoise-Chamars devait être mise en chantier cet été. On devait installer également des systèmes pour garer les vélos au centre-ville et il n'en a rien été. Alors il serait temps que la Municipalité s'engage à la réalisation d'un véritable réseau de pistes cyclables pour assurer la sécurité des cyclistes et pour inciter nos concitoyens à laisser leurs voitures au profit de vélos pour les déplacements sur de courtes distances. La question que je pose est la suivante : où en sont les projets de la Municipalité ?

M. LE MAIRE : La réponse à cette question, je l'ai donnée en grande partie tout à l'heure et j'ai chargé Bernard RÉGNIER de «relancer la machine» et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

M. RÉGNIER : Elle ne s'était pas arrêtée !

M. LE MAIRE : Elle ne s'était pas arrêtée mais on passe à la vitesse supérieure.

Dont acte.